

COGELEC

Société anonyme

370, rue de Maunit
85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
44801 Saint-Herblain
Membre de la Compagnie régionale de
Versailles

Atlantique Révision Conseil – A.R.C. –
52 rue Jacques-Yves Cousteau
85018 La Roche-sur-Yon
Membre de la Compagnie régionale de Poitiers

COGELEC

Société anonyme
370, rue de Maunit
85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles issues de développement représentent au bilan de la société un montant net de 6.8 M€ (y compris l'intégralité des immobilisations incorporelles en cours).

Tel que cela est décrit dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe, les frais de développement encourus par la société sont activés dès lors que les critères d'immobilisation sont strictement respectés et notamment qu'il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles issues de développement amorties et non encore amorties font l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

La société comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un projet de développement est inférieure à la valeur nette comptable des coûts capitalisés correspondants.

Nous avons identifié l'activation et l'évaluation au bilan des coûts de développement comme un point clé de notre audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan de la société et du jugement exercé par la direction lors de leur activation initiale et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.

Réponse apportée lors de notre audit

Dans le cadre de l'audit des comptes sociaux, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la procédure encadrant l'activation des dépenses de développement,

- Contrôler la fiabilité des coûts immobilisés sur l'exercice sur chacun des projets,
- Analyser par entretiens avec les personnes en charge du développement, la faisabilité technique des projets en cours,
- Analyser par entretiens avec la Direction, les évolutions stratégiques attendues concernant les projets en cours,
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la société dans le cadre des tests de dépréciation des coûts de développement capitalisés (notamment prévisions de ventes, taux d'actualisation, taux de croissance long terme),
- Revoir les analyses de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues,
- Apprécier le caractère approprié de l'information donnée dans la note Immobilisations corporelles et incorporelles de l'annexe aux comptes sociaux.

Comptabilisation des produits

Point clé de l'audit

Outre les ventes de matériels, le chiffre d'affaires de la société est composé de prestations de services (contrats d'abonnement).

Les contrats d'abonnements sont soit intégralement payés à la souscription pour toute la durée du contrat, soit payés à échéances périodiques sur la durée du contrat. Ils sont comptabilisés au résultat de manière linéaire sur la durée du contrat via la comptabilisation de passifs de contrats.

Nous avons considéré la comptabilisation des produits comme un point clé de l'audit en raison du volume important de transactions et du montant élevé de chiffre d'affaires différé à la clôture.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons tout d'abord obtenu une description du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires depuis la conclusion du contrat jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la société et testé les contrôles clés identifiés.

Nous avons également eu recours à des spécialistes en systèmes d'information de manière à évaluer les contrôles généraux informatiques relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont également porté :

- Sur la réalisation de procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires et de passifs de contrat avec les montants comptabilisés et sur la réalisation de tests de détail sur la base d'échantillon, en réconciliant les montants comptabilisés avec les contrats signés ;
- Sur le contrôle de l'annexe aux comptes sociaux afin de vérifier qu'elle donnait une information appropriée, notamment pour ce qui est de l'échéance des produits constatés d'avance.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COGELEC par l'assemblée générale du 17 mars 2015 pour le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) et du 4 janvier 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) était dans la 4^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 1^{ère} année de sa mission sans interruption, dont chacun une année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Rennes et La Roche sur Yon, le 24 avril 2019

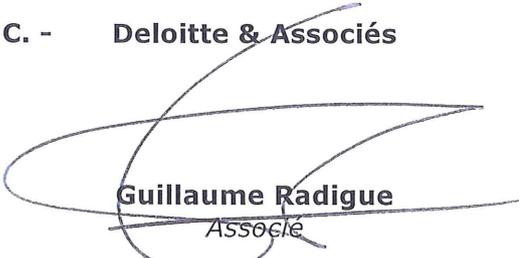
Les commissaires aux comptes

Atlantique Révision Conseil – A. R. C. -

Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud
Associé



Guillaume Radigue
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	9 655 305	7 413 352	2 241 953	1 854 102
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	622 323	486 148	136 175	86 021
Fonds commercial (1)	1 927 381		1 927 381	1 927 381
Autres immobilisations incorporelles	4 564 242		4 564 242	4 235 275
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 790 828	5 088 413	3 702 415	3 281 505
Autres immobilisations corporelles	1 071 798	474 608	597 190	334 675
Immobilisations corporelles en cours	787 522		787 522	663 974
Avances et acomptes	221 945		221 945	66 270
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 113		35 113	25 000
Créances rattachées aux participations	2 197 433		2 197 433	10 000
Autres titres immobilisés	16 496		16 496	16 500
Prêts	39 504	37 804	1 700	13 375
Autres immobilisations financières	492 158	57 218	434 940	155 668
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 422 049	13 557 542	16 864 506	12 669 746
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 080 418	248 985	3 831 433	3 363 997
En-cours de production (biens et services)	3 163 121	75 384	3 087 737	2 191 906
Produits intermédiaires et finis	1 522 670	220 305	1 302 365	1 251 118
Marchandises				5 837
Avances et acomptes versés sur commandes	148 528		148 528	60 892
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 596 064	390 404	9 205 659	7 597 667
Autres créances	1 693 774		1 693 774	1 052 258
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 500 651		8 500 651	2 668 801
Disponibilités	7 630 453		7 630 453	2 967 239
Charges constatées d'avance (3)	1 937 914		1 937 914	1 656 933
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38 273 594	935 079	37 338 515	22 816 647
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	68 695 642	14 492 621	54 203 021	35 486 394
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			332 865	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 045 145	

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004 122	533 883
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 654 337	2 263 863
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 388	53 388
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 510	5 510
Autres réserves	1 372 025	1 282 986
Report à nouveau	672	672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 802 341	2 494 592
Subventions d'investissement	65 225	68 559
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 957 620	6 703 453
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	300 000	655 000
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	300 000	655 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	818 682	281 000
Provisions pour charges	169 981	274 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	988 663	555 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 966 889	6 560 221
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 193 013
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 575 439	3 462 641
Dettes fiscales et sociales	2 189 129	2 736 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 874	31 183
Autres dettes	815 178	516 162
Produits constatés d'avance (1)	16 274 228	13 071 578
TOTAL DETTES	26 956 738	27 571 407
Ecarts de conversion passif		1 534
TOTAL GENERAL	54 203 021	35 486 394
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 208 222	16 772 341
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 748 516	10 799 066
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 464	5 029
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		102 310	-102 310	-100,00
Production vendue (biens)	24 065 305	22 077 502	1 987 802	9,00
Production vendue (services)	9 675 783	8 109 935	1 565 847	19,31
Chiffre d'affaires net	33 741 087	30 289 748	3 451 340	11,39
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>3 153 448</i>	<i>2 447 501</i>	<i>705 947</i>	<i>28,84</i>
Production stockée	1 039 038	1 002 901	36 137	3,60
Production immobilisée	2 697 240	2 447 550	249 689	10,20
Subventions d'exploitation	23 219	36 056	-12 837	-35,60
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	261 952	313 451	-51 499	-16,43
Autres produits	35 157	70 372	-35 215	-50,04
Total produits d'exploitation (I)	37 797 693	34 160 077	3 637 616	10,65
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		76 511	-76 511	-100,00
Variations de stock		-579	579	-100,00
Achats matières premières et autres approvts	12 295 233	11 526 553	768 680	6,67
Variations de stock	-685 146	-1 107 788	422 642	-38,15
Autres achats et charges externes (a)	9 494 961	7 618 604	1 876 356	24,63
Impôts, taxes et versements assimilés	647 144	623 349	23 795	3,82
Salaires et traitements	7 287 830	6 049 271	1 238 559	20,47
Charges sociales	2 882 303	2 382 411	499 892	20,98
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	2 241 752	2 040 524	201 228	9,86
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	620 158	394 194	225 964	57,32
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	548 308	555 000	-6 692	-1,21
Autres charges	61 978	23 959	38 018	158,68
Total charges d'exploitation (II)	35 394 520	30 182 010	5 212 511	17,27
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 403 173	3 978 068	-1 574 895	-39,59
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	2 661		2 661	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	42	586	-544	-92,88
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 856	12 364	-4 508	-36,46
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change	807	1 222	-416	-33,99
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	11 366	14 172	-2 807	-19,80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	67 022	28 000	39 022	139,37
Intérêts et charges assimilées (4)	137 267	178 767	-41 500	-23,21
Différences négatives de change		29 755	-29 755	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	204 289	236 522	-32 233	-13,63
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-192 923	-222 350	29 426	-13,23
RESULTAT COURANT avant impôt	2 210 249	3 755 718	-1 545 469	-41,15

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Abs. (M)	Abs. (%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		80	-80	-100,00
Sur opérations en capital	6 734	55 033	-48 299	-87,76
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	76 645	10 016	66 629	665,19
Total produits exceptionnels (VII)	83 379	65 130	18 249	28,02
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	82 276	7 019	75 256	NS
Sur opérations en capital	102 603	172 708	-70 105	-40,59
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	184 878	179 727	5 151	2,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-101 499	-114 598	13 099	-11,43
Participation des salariés aux résultats (IX)		389 780	-389 780	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	306 410	756 749	-450 339	-59,51
Total des produits (I+III+V+VII)	37 892 438	34 239 379	3 653 058	10,67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 090 097	31 744 788	4 345 309	13,69
BENEFICE OU PERTE	1 802 341	2 494 592	-692 251	-27,75
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	17 302	64 851	-47 549	-73,32
- Redevances de crédit-bail immobilier	362 615	362 604	11	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 661		2 661	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		15 513	-15 513	-100,00

Annexe 

/// Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2018 a été marqué par l'introduction en bourse sur le marché Euronext de Paris :

- En avril 2018, transformation de la SAS COGELEC en SA
- En avril 2018, augmentation de capital de 2.7 M€ par incorporation directe au capital du poste prime d'émission et d'une partie des autres réserves
- Baisse de la valeur de l'action pour la ramener de 9 € à 0.45 €, par la création de 7 118 440 nouvelles actions.
- En juin 2018 : augmentation de capital de 800 k€ par la création de 1 779 608 nouvelles actions et comptabilisation d'une prime d'émission de 18,6 M€ suite à l'introduction en bourse,
- Imputation des frais d'IPO net d'IS sur la prime d'émission pour 1 455 k€.

En juin et juillet 2018, cessions par SRC de 1 771 355 actions de COGELEC aux investisseurs boursiers.

Après toutes ces opérations, COGELEC est détenu principalement par SRC à hauteur de 60.09 %, et par les investisseurs pour 39.91 %.

En complément de la filiale située en Allemagne, la société COGELEC a également procédé à la création de deux nouvelles filiales :

- l'une au Royaume Uni en février 2018
- et l'autre à Amsterdam fin octobre 2018

COGELEC détient 100 % de leur capital.

Elle a procédé à la facturation aux 3 filiales de Management Fees pour 713 k€ HT sur l'année 2018, et fait des avances de fonds pour un global de 2.2 M€.

A compter du 1er mai, COGELEC a pris à bail environ 400 m2 de bureau sur Nantes afin d'y loger une partie de son Bureau d'Etudes et pouvoir ainsi plus facilement fidéliser ses équipes et attirer des nouveaux talents.

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA COGELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 54 203 021 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 802 341 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an)

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.

/// Règles et méthodes comptables

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2018 est de 11.5 %.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels :
1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans)
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

/// Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

/// Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 4 % dégressif
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 208 202 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 367 767	1 287 538		9 655 305
- Fonds commercial	1 927 381			1 927 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 746 433	1 501 392	1 061 259	5 186 565
Immobilisations incorporelles	15 041 581	2 788 930	1 061 259	16 769 251
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 188 581	1 602 247		8 790 828
- Instal.générales, agencements aménagements divers	234 995	61 551		296 547
- Matériel de transport	593	25 201	457	25 337
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	474 140	275 775		749 915
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	663 974	448 878	325 330	787 522
- Avances et acomptes	66 270	203 675	48 000	221 945
Immobilisations corporelles	8 628 553	2 617 327	373 787	10 872 093
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	35 000	2 197 546		2 232 546
- Autres titres immobilisés	16 500		4	16 496
- Prêts et autres immobilisations financières	197 044	339 290	4 671	531 663
Immobilisations financières	248 544	2 536 836	4 675	2 780 704
ACTIF IMMOBILISE	23 918 677	7 943 093	1 439 721	30 422 049

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fond commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la société INTRATONE TELECOM, il est donc inscrit en totalité à l'actif de la société COGELEC dans un sous compte du fonds commercial.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	986 561	379 140		1 365 701
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 802 369	2 238 187	2 536 836	6 577 392
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 788 930	2 617 327	2 536 836	7 943 093
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	992 371	373 330		1 365 701
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	68 888	457	4 675	74 020
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 061 259	373 787	4 675	1 439 721

Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les autres postes d'immobilisations incorporelles d'un montant global de 5 187 k€ tiennent compte de projets en cours pour 4 564 k€ au 31/12/2018.

Le montant des acquisitions incorporelles s'élèvent à 2 789 k€ dont principalement :

- La mise en service de projet de développement pour 1 287 k€
- La comptabilisation en projets en cours pour 1 501 k€

	Montant Brut
Activation projets	9 655 305
Frais de recherche	9 655 305

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Le montant des acquisitions corporelles s'élèvent à 2 617 k€ dont principalement :

- Matériel et outillage pour 1 602 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Prémium pour 1 013 k€
- Immobilisations corporelles en cours (en lien principalement avec le projet Kibolt) + 449 k€
- Matériel informatique et mobilier + 276 k€
- Avances et acomptes sur matériel + 204 k€

Immobilisations financières

Le montant des acquisitions financières s'élèvent à 2 536 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 2 187 k€
- Acquisition d'actions propres 316 k€

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	6 513 665	899 687		7 413 352
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	425 137	61 011		486 148
Immobilisations incorporelles	6 938 802	960 697		7 899 499
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 907 076	1 181 337		5 088 413
- Instal.générales, agencements aménagements divers	54 935	26 888		81 823
- Matériel de transport	166	2 060	163	2 062
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	319 953	70 770		390 723
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 282 129	1 281 055	163	5 563 021
ACTIF IMMOBILISE	11 220 931	2 241 752	163	13 462 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 956 848 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 197 433		2 197 433
Prêts	39 504	1 700	37 804
Autres	492 158	331 165	160 993
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 596 064	9 128 782	467 282
Autres	1 693 774	1 693 774	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 937 914	360 051	1 577 863
Total	15 956 848	11 515 472	4 441 376
Prêts accordés en cours d'exercice	2 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 071		

Les créances à plus d'un an d'un montant total de 4 441 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales + 2 197 k€
- CCA pour 1 578 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 487 k€ et cartes SIM pour 1 091 k€)
- Clients douteux pour 467 k€
- Dépôts et cautions pour 161 k€
- Prêt Diamo pour 38 k€

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/creances part.	2 661
Fourn.rrr & av.a recevoir	4 543
Personnel produits à recevoir	2 130
Deb.divers produits a rec.	5 660
Total	14 994

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	28 000	67 022		95 022
Stocks	229 167	392 801	77 294	544 674
Créances et Valeurs mobilières	188 229	227 357	25 182	390 404
Total	445 397	687 180	102 476	1 030 101
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		620 158	102 476	
Financières		67 022		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	355 922	1,50
Titres émis pendant l'exercice	8 542 126	0,45
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 898 048	0,45

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 37 205 actions propres détenues.
- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2018 : 37 205 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2018 : 316 165 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2018 : 49 757 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2018 : 460 104 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2018 : 12 552 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2018 : 104 742 €

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de la perte de valeur constatée sur ces actions propres, une dépréciation de 57 218 € est comptabilisée au 31/12/2018. (Valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture.)

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	672
Résultat de l'exercice précédent	2 494 592
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 495 264
Affectations aux réserves	494 592
Distributions	2 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	672
Total des affectations	2 495 264

L'exercice est marqué par l'introduction en bourse de la société COGELEC :

- le 23/04/2018, augmentation de capital par imputation de la prime d'émission pour 2 263 863 €
 - le 23/04/2018, augmentation de capital par imputation sur les autres réserves pour 405 552 €
 - par AGE du 23/04/2018, il a été décidé la diminution de la valeur nominale de l'action passant de 1.5 € à 0.45 €
 - le 15/06/2018, augmentation de capital suite à l'IPO (1 779 608 actions * 0.45) pour 800 824 €
- Le capital passe de 533 883 € au 31/12/2017 à 4 004 122 € au 31/12/2018.

Le compte de prime d'émission progresse de 2 263 863 € à 18 654 337 €, suite aux opérations suivantes :

- le 23/04/2018, augmentation de capital par imputation de la prime d'émission pour - 2 263 863 €
- le 15/06/2018, nouvelle prime d'émission suite à l'IPO + 20 109 570 €
- le 15/06/2018, imputation des frais d'IPO sur prime d'émission - 2 182 850 €
- le 15/06/2018, comptabilisation IS sur les frais d'IPO (33%) + 727 617 €

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	533 883		3 470 239		4 004 122
Primes d'émission	2 263 863		16 390 474		18 654 337
Réserve légale	53 388				53 388
Réserves générales	1 282 986	494 592		405 552	1 372 025
Réserves réglementées	5 510				5 510
Report à Nouveau	672				672
Résultat de l'exercice	2 494 592	-2 494 592	1 802 341		1 802 341
<i>Dividendes</i>		2 000 000			
Subvention d'investissement	68 559			3 334	65 225
Total Capitaux Propres	6 703 453		22 074 536	408 886	25 957 620

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		265 000			265 000
Garanties données aux clients	281 000	272 682			553 682
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	118 000	10 626	76 645		51 981
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	156 000		38 000		118 000
Total	555 000	548 308	114 645		988 663
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		548 308	38 000		
Financières					
Exceptionnelles			76 645		

Provision SAV sur le matériel de la gamme Intratone Telecom pour un montant global de 554 k€.

Les coûts de SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 3 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 118 k€.

Suite au contrôle fiscal réalisé en 2017, ajustement de la provision du rappel de TVA et IS sur les abandons de créances considérés à titre financier et non commercial, car paiement d'une partie du redressement sur 2018 pour 76 k€. D'où reprise de 76 k€.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 956 738 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 464	5 464		
- à plus de 1 an à l'origine	4 961 425	1 453 941	3 346 769	160 714
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 575 439	2 575 439		
Dettes fiscales et sociales	2 189 129	2 189 129		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 874	135 874		
Autres dettes (**)	815 178	815 178		
Produits constatés d'avance	16 274 228	1 573 490	5 801 778	8 898 960
Total	26 956 738	8 748 516	9 148 547	9 059 674
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 591 640			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.a recevoir	1 378 773
Fourn immob fact.a recevoir	102 000
Interets courus a payer	5 160
Personnel charges a payer	804 729
Org.sociaux ch. a payer	515 839
Etat charges a payer	60 803
Clients rrr & av.a accor.	668 626
Total	3 535 929

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	1 937 914		
Total	1 937 914		

Les charges constatées d'avance, 1 938 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 1 258 k€
- Les commissions PREMIUM pour 579 k€
- Crédit Bail Immobilier pour 60 k€
- Maintenance pour 28 k€

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	16 274 228		
Total	16 274 228		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Etalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1 808 K€ au 31/12/2018), afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 32 % des PCA soit 5.2 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Chiffre d'affaires Gamme Intratone	19 809 016
Ventes abonnements Intratone	9 120 214
Chiffre d'affaires Gamme Hexact	4 255 294
Prestations de services	551 541
Ports	4 026
Produits résiduels	996
TOTAL	33 741 087

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison.

Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestation de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 683 888 €
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 1 013 351 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 100 000 €

Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ARC : 50 k€
- DELOITTE : 50 k€

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	2 661	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	42	586
Autres intérêts et produits assimilés	7 856	12 364
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	807	1 222
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	11 366	14 172
Dotations financières aux amortissements et provisions	67 022	28 000
Intérêts et charges assimilées	137 267	178 767
Différences négatives de change		29 755
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	204 289	236 522
Résultat financier	-192 923	-222 350

Les dotations financières, d'un montant de 67 k€ correspondent :

- au complément de provision sur prêt DIAMO pour 10 k€
- à la provision pour dépréciation des titres propres COGELEC pour 57 k€

Parties liées :

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées.

- Prestations techniques et prestations marketing avec Sté HRC pour un montant de 756 k€.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 831	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	76 445	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	63 407	
Autres charges	39 196	
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 400
Subventions d'investissement virées au résultat		3 334
Provisions pour risques et charges		76 645
TOTAL	184 878	83 379

Les charges exceptionnelles de 185 k€ comportent principalement :

- Paiement du rappel de TVA suite au contrôle fiscal de 2017 +76 k€
- Mali rachat d'actions propres 39 k€
- Abandon projet pour 63 k€

Les produits exceptionnels de 83 k€ tiennent compte de :

- Reprise de la provision en lien avec le contrôle fiscal pour 76 k€
- Etalement sur 12 ans de la subvention perçue dans le cadre du financement du nouveau bâtiment 4 k€
- Cession d'un véhicule et remboursement d'une caution pour 3 k€.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	722 135
Taux Normal – 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	208 202
Crédit recherche	413 458
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	1 067
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 200
Autres imputations	

La charge d'IS pour 722 k€ se rapporte principalement aux frais d'IPO, comptabilisés en diminution de la prime d'émission pour leur montant net d'IS, mais déductibles fiscalement.

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 802 341
+ Impôts sur les bénéfices	98 208
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 900 548
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 900 548

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 002 047	260 023	1 742 024
+ Résultat exceptionnel	-101 499	-31 889	-69 610
- Participations des salariés		129 927	-129 927
Résultat comptable	1 900 548	98 208	1 802 341
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt de 98 208 € correspond à :

La charge d'IS calculé au 31/12/2018 pour 722 135 € (charge d'IS sur les frais IPO pour 727 k€ - rembt is suite au contrôle fiscal 5 k€)

- Crédit d'impôt recherche : - 333 458 €
- Crédit d'impôt innovation : - 80 000 €
- Réduction d'impôt mécénat : - 1 200 €
- Crédit d'impôt apprentissage : - 1 067 €
- CICE comptabilisé en charge de personnel pour - 208 202 €

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 124 067 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	30 000
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	30 000
C. Déficits reportables	413 096
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	124 067
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Provisions des charges à payer non déductibles de 30 k€ :

- Provision organique 30 k€

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 155 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel	Personnel mis à disposition
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	98	
Ouvriers	17	10
Total	155	10

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : COGELEC

Forme : SA

SIREN : 43303478200030

Au capital de : 4 004 122 €

Adresse du siège social :

370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT

85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : COGELEC.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	22 473
Engagements de crédit-bail immobilier	3 082 134
<i>Intérêts des emprunts</i>	257 836
<i>Retenue de garantie</i>	155 000
<i>Nantissement du fonds de commerce en garantie des emprunts souscrits auprès de la BNP pour 500 k€, de la CE pour 300 k€ et de la SG pour deux emprunts de 400 k€, et dont montant total restant dû au 31/12/2018 =</i>	870 701
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	9 692 346
<i>Commandes d'immobilisations</i>	376 035
Autres engagements donnés	11 351 918
Total	14 456 525
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	870 701

Les retenues de garanties de 155 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 3.1 M€.

La société COGELEC a apporté son soutien à ses filiales à hauteur de leur situation nette négative.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	1 800 000
Avals et cautions	
<i>Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo</i>	50 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	257 836
<i>Retenue de garantie</i>	155 000
<i>Engagement de crédit bail mobilier et immobilier</i>	3 104 607
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	9 692 346
<i>Commandes d'immobilisations</i>	376 035
Autres engagements reçus	13 635 824
Total	15 435 824
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		3 661 549		73 356	3 734 905
Cumul exercices antérieurs		407 033		33 491	440 524
Dotations de l'exercice		174 443		18 271	192 714
Amortissements		581 476		51 762	633 238
Cumul exercices antérieurs		953 384		36 760	990 144
Exercice		362 604		17 301	379 905
Redevances payées		1 315 988		54 062	1 370 050
A un an au plus		362 604		9 410	372 014
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 450 416			1 450 416
A plus de cinq ans		1 269 114			1 269 114
Redevances restant à payer		3 092 133		9 410	3 091 543
A un an au plus				13 064	13 064
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1		13 064	13 065
Montant pris en charge dans l'exercice		362 615		17 301	379 916

Financement du bâtiment par crédit bail immobilier d'une durée de 12 ans.

Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit bail tient compte des données définitives, à savoir :

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€

Gros oeuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans

Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans

Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
396 000 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

